

DU 31 JANVIER
AU 7 FÉVRIER 2024

FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE

AIX-EN-PROVENCE
7^e ÉDITION

LA JUSTICE RESTAURATIVE :
vivre avec et vivre ensemble

OUVERT
à tous les lycées
publics et privés
préalablement
inscrits

7^e ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE D'AIX-EN-PROVENCE

- du mercredi 31 janvier au mercredi 7 février 2024.
- la projection d'un film est proposé à des classes d'élèves, inscrits au préalable et accompagnés le jour choisi par leurs professeurs.

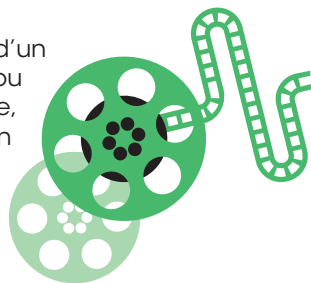
Le Festival du Film judiciaire d'Aix-en-Provence a été lancé en 2017 dans le cadre d'un partenariat fort entre le Tribunal Judiciaire, le Rectorat, les Cinémas Aixois, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit et la Ville d'Aix-en-Provence. Il est organisé dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Aix-en-Provence (CLSPD).

Ce programme a pour but de proposer aux lycéens et aux enseignants des lycées aixois - qu'ils soient publics, privés, généraux ou professionnels - une sélection de films en lien avec le domaine de la Justice, leur permettant ainsi de mieux appréhender certains enjeux sociétaux et contextes humains puis d'en débattre dès après. En effet, les projections sont toujours suivies d'échanges directs avec des professionnels du droit, des policiers, des gendarmes ainsi que des représentants du Rectorat, du CLSPD et de la Ville d'Aix-en-Provence. Dans un second temps, le CDAD 13 propose également des modules d'interventions sur le même sujet en se rendant dans les établissements scolaires pré-inscrits.

Pour cette 7^e édition, les organisateurs ont choisi comme thématique :

« LA JUSTICE RESTAURATIVE »

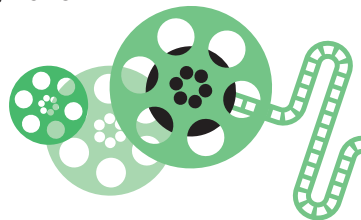
Cette thématique consiste à faire dialoguer, avec l'aide d'un médiateur neutre et formé, une victime, l'auteur d'une infraction ou toute personne concernée. Elle vise la reconstruction de la victime, la responsabilisation de l'auteur de l'infraction et sa réintégration dans la société. Toute mesure de justice restaurative est confidentielle et autonome de la procédure pénale.





JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

Film français, 2023
1h 58



Écrit et réalisé par **Jeanne HERRY**

Avec **Adèle Exarchopoulos,**
Dali Bentsalah, Leïla Bekhti

SYNOPSIS

Depuis 2014, en France, la Justice Restaurative propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles comme Judith, Fanny ou Michel. Nassim, Issa, et Thomas, condamnés pour vols avec violence, Grégoire, Nawelle et Sabine, victimes de homejacking, de braquages et de vol à l'arraché, mais aussi Chloé, victime de viols incestueux, s'engagent tous dans des mesures de Justice Restaurative. Sur leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation...

INTERVENANTS PARTICIPANT AUX DÉBATS

Magistrats du tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), de l'association d'aides aux victimes APERS, intervenants associatifs spécialisés dans le domaine considéré, représentants du Rectorat, du CLSPD et de la Ville d'Aix-en-Provence.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

du **mercredi 15 novembre 2023** au **mercredi 20 décembre 2023**

Période d'inscription des classes par les établissements auprès du service vie scolaire du Rectorat : ce.svs@ac-aix-marseille.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX MODULES CDAD

L'équipe du CDAD 13 se tient à votre disposition pour intervenir au sein de vos classes. Envoyez la demande par mail à l'adresse : assistant.cdad13@gmail.com en indiquant votre établissement, le nombre d'élèves et vos propositions de dates.



QUI SONT LES ORGANISATEURS DU FFJ ?

Depuis plusieurs années, la Ville d'Aix-en-Provence, par le biais du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, est présente auprès des jeunes publics des écoles primaires, collèges et lycées. Les actions engagées et co-construites s'inscrivent dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance via les thématiques suivantes : prévention de la délinquance, citoyenneté ou promotion des valeurs de la République. La Ville inscrit dans la durée ces actions qui se traduisent notamment par des manifestations annuelles d'envergure telles le concours de justice, le rallye citoyen ou encore le Festival du Film Judiciaire. Cette année, sa 7^e édition est également marquée par la signature du renouvellement de la convention partenariale pour la période 2024 - 2025.

Outre la participation au Festival du Film Judiciaire, le Tribunal Judiciaire a aussi à cœur d'ouvrir ses portes aux élèves pour leur permettre de découvrir le monde de la justice. Ainsi, il propose aux classes volontaires d'assister, dans son enceinte, à des audiences correctionnelles. Au total, plusieurs centaines de collégiens et lycéens ainsi que de nombreux étudiants sont accueillis tout au long de l'année.

Dans le cadre du partenariat Mairie d'Aix-en-Provence - Tribunal Judiciaire - CDAD - Cinémas Aixois - Rectorat, ces actions s'inscrivent pleinement dans le cadre des CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) des établissements scolaires et dans le parcours citoyen de chaque élève.

Désireux de participer au projet du FFJ initié il y a 7 ans, le Cinéma Le Renoir, un des trois établissements des Cinémas Aixois, est partie prenante dans l'organisation et la projection de films pendant cette manifestation annuelle, prenant en compte le rôle d'un lieu de culture comme le cinéma pour créer des passerelles vers d'autres institutions notamment entre la justice et la jeunesse.

Depuis 2017, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit 13 propose des modules d'interventions et des échanges avec les lycéens, au sein de leurs classes, à partir de la thématique FFJ choisie et de pistes de réflexion telles que : « De la garde à vue au procès d'assises. Comprenez les bases de la procédure pénale et ses enjeux. Placez-vous à la place du jury populaire. Coupable oui /non ? Quelle peine ? En vous fondant sur votre intime conviction pour faire votre choix. »

REMERCIEMENTS

Aux professeurs des lycées qui participent à cette action de façon régulière chaque année. Aux intervenants venant animer les débats après chaque projection. Aux partenaires institutionnels du Tribunal Judiciaire, du Rectorat, de la Ville d'Aix-en-Provence ainsi que la direction du Cinéma Renoir.

